

Procès-Verbal de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 septembre 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Gérôme FASSETNET, Maire.

Présents : Gérôme FASSETNET, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT

Absents excusés : Valérie BIDAL, Valérie POCARD, Mickaël REBILLET

Secrétaire de séance : Olivier GUILLEMIN

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal de séance du 02 septembre 2022**
- **Logement communal : demande de volet**
- **Taxe aménagement**
- **Questions diverses** :

1. Approbation du procès-verbal de séance du 02 septembre 2022

Monsieur le Maire rappelle le nouveau fonctionnement concernant le Procès-Verbal. Les architectes du CAUE ont répondu quant aux différences de techniques utilisées pour la peinture intérieure de l'Eglise. Il n'y a pas d'autres remarques. Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Logement communal : demande de volet

Les élus ont examiné la demande du locataire pour l'installation d'un volet. Il n'y a pas d'objections, une vérification de l'état de la fenêtre sera faite avant la demande d'un devis.

3. Taxe d'aménagement (Délibération 019-2022)

La loi de finances 2022 a réformé la taxe d'aménagement des communes en imposant un reversement d'une part aux intercommunalités. De ce fait, il convient de délibérer sur le taux de la taxe avant le 01 octobre 2022 pour cette année et avant le 1^{er} juillet pour les années suivantes. Les élus reconduisent le taux de 4% et décide de reverser 0.1 % à la Communauté de Communes Jura Nord.

4. Questions diverses :

Plusieurs points ont été évoqués :

- SIEVO : au vu de l'augmentation des coûts pour le Syndicat, une évolution des tarifs de l'eau sont à prévoir,
- PLUI : la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers a rendu un avis favorable sur les requêtes de la commune, la prochaine étape sera l'enquête publique en 2023.
- Cérémonie : la commémoration aura lieu à LOUVATANGE. Les horaires seront communiqués prochainement.

Fin de la séance à 21h40.

Le Maire,
Gérôme FASSETNET

